

(N^o 378.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 JUIN 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre-Jean-Baptiste Ramoger.

MESSIEURS,

Par requête du 24 janvier 1842, le sieur Pierre-Jean-Baptiste Ramoger, ex-sergent-major, ouvrier typographe, employé au journal *l'Indépendant*, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire, né à Paris le 8 août 1812, habite la Belgique depuis 1833; il est marié à une belge dont il a deux enfants nés à Bruxelles.

Tous les renseignements recueillis sont favorables au pétitionnaire, et il en résulte qu'il trouve, dans l'exercice de sa profession, des moyens suffisants d'existence.

Le Rapporteur,

D.-J. LE JEUNE.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
